



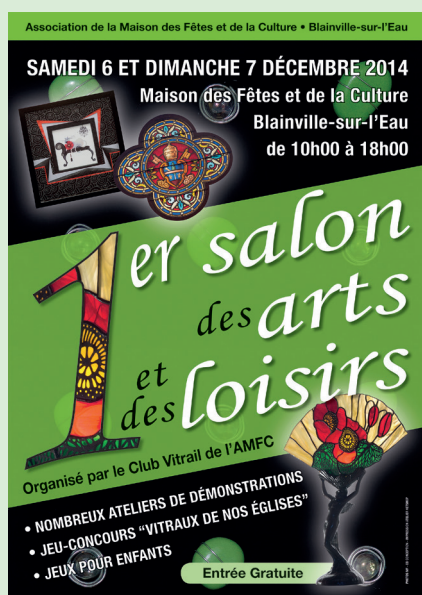
LE BLAINVILLOIS



Décembre 2014
Nouvelle édition n°66

Blainville, j'y vis bien

DANS VOS AGENDAS



Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Quand proposition rime avec participation.....

La réunion publique thématique organisée le 6 novembre dernier a réuni une quarantaine de personnes, ce qui nous a permis de constater que lorsqu'un projet d'intérêt général intéressant est proposé, les Blainvillois participent et s'investissent. C'est plutôt rassurant dans un moment où il se dit que les citoyens doutent et où le recul démocratique est parfois inquiétant.

Que des habitants décident de s'emparer de la question de l'Entre-deux-Eaux et de la valorisation de ce site naturel mérite toute notre considération et notre pleine coopération. En effet, disposer d'une rivière qui traverse sa ville ne saurait être considéré comme un handicap mais bien comme un atout qu'il faut mettre en valeur.

Les Blainvillois l'ont bien compris puisqu'un groupe de travail, associant les compétences des uns avec la bonne volonté des autres, s'est constitué spontanément avec les élus pour piloter un chantier qui va s'inscrire dans le long terme au profit de tous les habitants.

Certes, il existe des contraintes liées aux risques de crues qui sont réels. Pour autant, rien n'interdit l'aménagement et l'entretien d'un espace naturel original, riche et varié.

Les attentes essentielles qui ont émané de cette réunion s'articulent autour de ces idées majeures :

- la mise en valeur du cadre paysager,
- la préservation des jardins familiaux existants,
- la création d'un verger patrimonial et d'un rucher pédagogique,
- l'aménagement des berges de la rue de la Filature.

Bâtir tous ensemble un projet, n'est-ce pas cela un bel exemple de démocratie ? N'est-ce pas tout le contraire de l'autoritarisme que nous reprochent les esprits chagrins ?

Le Conseil municipal vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Ghislain DEMONET

À NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 15 décembre** à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

Groupe de travail «Entre deux Eaux»

Réunion le **jeudi 4 décembre** à 20h00 à la salle des mariages. Les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe de travail sont invitées à se signaler en Mairie.

Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 15 décembre** à 20h30.

Fermetures

Macaron et crèches

Fermeture du jeudi 25 décembre au vendredi 2 janvier 2015 inclus.

Fermeture exceptionnelle à 16h00 le 24 décembre.

LAEP et Ludothèque

Fermeture du 22 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015 inclus.

Mairie

Fermeture exceptionnelle à 12h00 les 24 et 31 décembre.

Médiathèque

Fermeture les 26 et 30 décembre.

Fermeture exceptionnelle à 16h00 les 24 et 31 décembre.

CCAS

Fermeture du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015. Réouverture au public le 6 janvier.

Repas du temps libre à la MFC

Mercredi 10 décembre (repas amélioré pour Noël). Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Don du Sang

Mardi 2 décembre de 16h00 à 19h30 à la salle des Fêtes de Damelevières. Pour un premier don, merci de vous munir d'une pièce d'identité. Venez nombreux.

Élections

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est le 31 décembre 2014 à 12h00.

Sont en particulier concernés :

- les jeunes gens majeurs nés avant le 28/02/1997 et n'ayant pas reçu de lettre de la Mairie,

- les nouveaux habitants de la commune (l'inscription en cas de déménagement ne se fait pas automatiquement).

Pour cela, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif récent de domicile dans la commune.



RECENSEMENT
de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 15 janvier au 14 février
www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Insee & votre commune

RAPPEL CITOYEN

Respect de la limitation de vitesse

La vitesse excessive est l'une des principales causes d'accidents corporels ou mortels en agglomération. Ne pas respecter les limitations de vitesse indiquées peut donc avoir des conséquences dramatiques.

La sécurité, c'est aussi l'affaire de tous. Merci de respecter les limitations de vitesse.

Gardons nos chiens en laisse

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que nos amis à quatre pattes doivent être tenus en laisse lors de promenades sur la voie publique.



La propreté de la ville, c'est l'affaire de tous

Si la ville a pour mission de garantir la propreté des espaces publics, il appartient à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

FAITES VERIFIER ET ENTREtenir
avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...

RESPECTEZ
le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)

AÉREZ
au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudi 4 et dimanche 28 décembre à 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage.

Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros.

Maison des Fêtes et de la Culture.

Samedi 6 décembre - Randonnée Club Vosgien

Circuit : Mont sur Meurthe (8 km - 2h30, marche de Saint-Nicolas dans le cadre du Téléthon) suivi du pot de St-Nicolas.

Départ : 13h30 MFC Blainville pour covoiturage, 13h45 mairie de Mont sur Meurthe.

Samedi 6 et dimanche 7 décembre de 10h00 à 18h00 - 1^{er} salon des arts et des loisirs

Organisé par le club Vitrail de l'AMFC. Entrée gratuite.

Maison des Fêtes et de la Culture.

Association «Changer la vie de Lionel»

Une chaîne de solidarité initiée par l'Association

«Changer la vie de Lionel» a vu le jour à Damelevières.



DU CÔTÉ DU COMITÉ DES FÊTES

Dimanche 14 décembre de 9h00 à 16h30 - Tchoukball

Rencontre inter-associations (environ 15).

Matin initiation et après-midi tournois.

Salle des sports du Haut des Places

Dimanche 18 janvier 2015 - Loto des Rois

Ouverture des portes à 13h00, début du jeu à 14h00.

1^{er} prix d'une valeur de 500€, de nombreux lots et bons d'achat à gagner.

Tarifs des cartons : 4€ le carton, 10€ les 3 cartons, 18€ les 6 cartons, 25€ les 10 cartons, aucun carton gratuit. Bingo : 2€ la partie.

Inscriptions sur place ou sur réservation au 06 95 88 08 67.

Restauration, buvette et vente de galettes.

Maison des Fêtes et de la Culture

CHEZ NOS VOISINS

Dimanche 14 décembre

Loto organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières et animé par Bruno. Ouverture des portes à 13h00. Informations et réservations au 03 83 75 99 66. Salle des Fêtes de Damelevières.

DÉCEMBRE EN FÊTE

Saint-Nicolas

Jeudi 4 décembre

Saint Nicolas des Anciens à Blénod les Pont à Mousson. Rendez-vous aux différents points de prise en charge à 10h45 : Mairie, place du 19 mars 62 (HDP), Maison des Fêtes et de la Culture.

Vendredi 5 décembre

Visite dans les écoles, les crèches et aux résidents de la Maison de retraite.

Dimanche 7 décembre

12h50 arrivée en gare de Blainville-Damelevières et défilé dans les rues.

Ateliers kamishibai

Samedi 13 décembre

de 14h00 à 14h30 pour les 4/5 ans, et de 14h45 à 15h30 pour les 6/8 ans. Inscriptions à la médiathèque aux heures d'ouverture. Animation gratuite.

Sortie Familles à Colmar

Samedi 13 décembre

Rendez-vous aux différents points de prise en charge à 7h45 : Mairie, place du 19 mars 62 (HDP), Maison des Fêtes et de la Culture. Le départ de Colmar est prévu aux alentours de 17h30.

Spectacle de Noël

offert par la Municipalité aux enfants des écoles.

Mercredi 17 décembre à la Maison des Fêtes et de la Culture :

- 9h30 enfants des écoles maternelles,
- 14h30 enfants des écoles élémentaires.

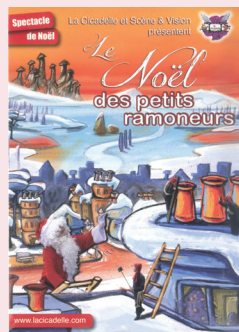
Le spectacle sera suivi d'un goûter.

«Saviez-vous que le Père Noël a ses propres ramoneurs ?

Les seuls à pouvoir se faufiler dans les cheminées pour les nettoyer. Imaginez dans quel état seraient les cadeaux de Noël s'ils n'étaient pas là.

Lou, leur chef, se voit confier une mission par le Père Noël ...

Retrouver, en haut des grandes cheminées de fées, 4 clefs permettant de libérer son traîneau. Car le Farfadet lui a encore joué un de ses mauvais tours ... Une mission semée d'embûches, d'épreuves et de défis à relever ! Lou devra faire preuve d'audace, de magie et d'ingéniosité afin que la fête de Noël puisse être encore merveilleuse cette année...»



Tous au Ciné... «spécial familles»

Vendredi 19 décembre

départ à 19h45 de Blainville-sur-l'Eau et début du film à 20h30, possibilité de transport. Cinéma Impérial Lunéville.

Ce mois-ci c'est le film Paddington qui a été choisi par le CCAS pour cette séance de cinéma à destination des familles (enfants à partir de 6 ans).

Inscriptions au CCAS aux heures d'ouverture. 4,50 € la place à régler à l'inscription.

«Paddington raconte l'histoire d'un jeune ours péruvien fraîchement débarqué à Londres, à la recherche d'un foyer et d'une vie meilleure. Il réalise vite que la ville de ses rêves n'est pas aussi accueillante qu'il croyait. Par chance, il rencontre la famille Brown et en devient peu à peu un membre à part entière».



Colis des Anciens

Cette année, les membres du Conseil Municipal viendront à domicile offrir un petit cadeau et un bon d'achat (d'une valeur de 15 euros pour les personnes seules ou 25 euros pour les couples) aux anciens de la Commune.

Concert de l'École Municipale d'Enseignements Artistiques

Vendredi 19 décembre à 20h30

Maison des Fêtes et de la Culture - Entrée gratuite.

Réveillon de la St Sylvestre

dès 19 h 30

Maison des Fêtes et de la Culture

2 rue de l'Étang.

Orchestre Dance'60

Tarifs hors boisson :

60€ par personne,

55€ à partir de 10 personnes.

Renseignements et réservations au 06 95 88 08 67.

Organisé par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau.



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal lieu du débat et de prises de décisions concernant la commune.

Qu'en a-t-il été lors du dernier conseil municipal ce 10 novembre ?

Monsieur le Maire absent, c'est le 1er adjoint qui a assuré la présidence de ce conseil.

Quinze questions à l'ordre du jour traitées en 50 minutes chrono ! Quelle efficacité !

Les demandes d'informations complémentaires que nous avons posées, utiles à une prise de position ont été balayées et renvoyées aux questions diverses ou pour les résultats des marchés à la commission ad hoc (alors que la loi oblige à cette information) ou à « peut-être un prochain conseil » concernant la date présumée du conseil où seraient traitées l'attribution des subventions aux associations !

Cette attitude conforte, s'il le fallait encore, la manière dont les élus de la majorité actuelle considèrent et respectent les élus dits « minoritaires » et au-delà d'eux, les citoyens blainvillois. Déjà, lors de la mise en place des commissions municipales, un seul siège nous a été octroyé alors même que nous pouvions en espérer deux, selon la règle de la proportionnelle. Il serait bien aussi que chacun se rappelle que lors des élections municipales de mars dernier, seules 26 voix séparaient les deux listes en présence et que seules 14 voix auraient pu faire basculer la majorité actuelle !

Cela étant dit, nous souhaitons au conseiller délégué aux espaces naturels qui a dû démissionner pour raisons de santé, un bon et prompt rétablissement.

Sur un tout autre sujet, nous nous félicitons de la prise en compte des résultats de l'étude que nous avons sollicitée auprès de l'EPFL (Etablissement Foncier de Lorraine) pour l'aménagement de l'Entre Deux Eaux et la rue de la Filature. Les propositions présentées par Monsieur le Maire lors de la réunion publique du 6 novembre dernier, reprennent les préconisations du groupe de pilotage mis en place tout au long de cette étude qui associaient les responsables des entreprises implantées sur ce site, des élus et techniciens de la commune et de la Communauté de Communes du Val de Meurthe (CCVM).

Aussi, aujourd'hui nous pouvons considérer que les études et dossiers préparés lors du précédent mandat n'étaient pas dénués de sens ni d'intérêt puisque ceux qui s'y étaient régulièrement opposés, les mettent en œuvre aujourd'hui.

Nous restons bien évidemment disponibles pour toutes informations complémentaires et vous souhaitons en ce mois de décembre qui annonce les fêtes de St Nicolas, de Noël et de Nouvel AN, de

Bonnes Fêtes de fin d'année

Le 20/11/14 - Les conseillers de « Pour Blainville, toujours en action » Facebook : Blainville toujours en action
Annie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 10 novembre 2014

1. Approbation du compte rendu de la séance du 16 septembre 2014

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité des votants (6 abstentions).

2. Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission volontaire de Monsieur Gilles HENRY Monsieur Olivier MARTET procède à l'installation d'un nouveau conseiller municipal : Madame Cécile LANA.

3. Election d'un nouveau conseiller délégué

Monsieur Olivier MARTET propose et soumet au vote la candidature de Monsieur Paul BRANDMEYER comme Conseiller délégué à la Forêt et aux Zones Naturelles.

4. Election d'un nouveau membre à la Commission Cadre de Vie / Environnement

Monsieur Olivier MARTET propose et soumet au vote la candidature de Madame Cécile LANA au sein de la commission Cadre de Vie / Environnement.

5. Admission en non-valeur – Pôle Bergamote-Mirabelle – Caisse des écoles

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer pour l'admission en non-valeur de plusieurs titres du budget Pôle Bergamote – Mirabelle pour un montant total de 620.00 € et d'un titre de la Caisse des écoles d'un montant de 5.00 €.

6. Décision modificative n°3 – Budget principal

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer sur la décision modificative ci-dessous :

Fonctionnement :

657363 – Subvention des budgets annexes – Diminution de crédits de 2 300 €

7391178 – Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes – Augmentation de crédits de 2 300 €

Investissement :

2031 – Frais d'études – Diminution de crédits de 8 000 €

2051 – Concessions et droits similaires – Augmentation de crédits de 3 000 €

21568 – Autre matériel et outil d'incendie et de défense civile – Augmentation de crédits de 5 000 €.

7. Subvention exceptionnelle – Ecole de Judo de Blainville-Damelevières

Monsieur Olivier MARTET expose le courrier de l'Ecole de Judo Blainville-Damelevières qui soutient activement une jeune du territoire qui vient d'intégrer une école dédiée aux sportifs de haut niveau au Pôle Espoir de Metz.

Pour aider cette initiative, il est proposé au Conseil Municipal le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Ecole de Judo de Blainville-Damelevières d'un montant de 300 euros.

8. Programme de marquage des coupes au titre de l'année 2015

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer sur le programme de marquage des coupes au titre de l'année 2015.

9. Adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle (CDG 54) pour la gestion des contrats d'assurance garantissant la collectivité contre les risques statutaires

Monsieur Olivier MARTET expose l'intérêt de pouvoir adhérer au contrat groupe du CDG 54 pour la gestion des contrats d'assurance garantissant la collectivité contre les risques statutaires.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

10. Ouvertures et fermetures de postes

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer sur les modifications du tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité des votants (6 abstentions).

11. Taxe d'aménagement

Monsieur Olivier MARTET propose donc son maintien, ainsi que le taux actuel qui est de 2 %.

12. Exonération facultative en matière de taxe d'aménagement

Monsieur Hervé LAHEURTE évoque la possibilité d'exonérer les surfaces annexes, notamment les abris de jardin et garages indépendants, soumis à déclaration préalable de travaux.

Monsieur Olivier MARTET propose d'exonérer totalement ces surfaces.

13. Règlement des cessions de bois communaux

Après les modifications présentées et vu le Code Forestier et le Code de Commerce, Monsieur Olivier MARTET propose le vote du règlement de cession des bois aux particuliers, afin d'encadrer les activités de coupes par les cessionnaires.

14. Motion de soutien à la gare TGV Lorraine de VANDIERES

Monsieur Olivier MARTET fait part de l'importance de soutenir la réalisation rapide de la gare d'interconnexion de VANDIERES qui permettrait une liaison direct entre le réseau TER Lorrain et le TGV Est Européen.

Il propose aux membres du Conseil Municipal de voter une motion de soutien pour ce projet d'aménagement.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.